



QUI et OÙ ?

L'Hirondelle de rivage niche en colonie de taille variable dans des cavités creusées dans les berges des cours d'eau de la région (Ain, Allan, Doubs, Lanterne, Loue, Ognon, Semouse, Saône, Valouse) et dans les talus de granulats des carrières d'extraction.



COMMENT ?

En 3 temps :

- d'abord la prospection des sites connus à partir du 1^{er} mai consiste à repérer les cavités creusées ou en cours de creusement, de prendre une photo de chaque colonie depuis le lieu même (important) où vous ferez le comptage par la suite puis de l'imprimer,
- le premier comptage dans la 2^{ème} quinzaine de mai,
- le second comptage dans la 2^{ème} quinzaine de juin, pour compléter les informations issues du premier (ne pas dépasser le 30 juin, car l'envol des jeunes complique le comptage).

Appliquée à différents suivi de l'espèce, nous vous proposons une méthode avec laquelle la photo est indispensable pour le suivi de l'activité de chaque colonie. Directement sur l'impression de votre image et grâce à un choix de différentes couleurs, vous pourrez ainsi cartographier précisément l'occupation des galeries à chaque passage.

En passant environ 15 minutes par champ de longue-vue sur la colonie, reportez sur l'impression le statut des cavités pour en déduire le nombre de galeries occupées. Répétez la méthode pour chaque passage sur la même impression en apportant, au dernier passage, plus d'intérêt sur les galeries sur lesquelles vous n'avez pas pu statuer de façon certaine. Suivant la taille des colonies le comptage pourra prendre de 15 minutes à plusieurs heures, il vous faudra donc être patient.

Les mesures de sécurité de base, le respect des propriétés privées et des parcs à bétail sont de mise. En milieu artificiel (sites d'extraction), il faudra observer depuis les accès autorisés hors zone de chantier. Si besoin, contacter l'entreprise pour accéder à des sites particuliers et saisir l'occasion de sensibiliser les exploitants à l'enquête et à la conservation de l'espèce.

QUOI ?

Les informations suivantes doivent être saisies en localisation précise dans Obsnatu la base - *dans l'idéal une seule saisie faisant la synthèse des résultats* -, à l'aide du module « espèce coloniale » (ou éventuellement par courriel au coordinateur) :

- **le nombre total de cavités**
- **le nombre de cavités occupées**
- la mention « **RIPARIA 2017** » en champ remarque de la donnée

Un nid est considéré occupé si :

- * des jeunes sont visibles à l'entrée d'une galerie
- * des allers-retours de nourrissage sont observés
- * des fientes ou des traces d'utilisation récente et régulière d'une galerie sont visibles.

Dans tous les cas, les nids avec végétation ou toiles d'araignées à l'entrée ne seront pas pris en compte.

Les nombre d'heures et de km parcourus pour l'enquête sont aussi à renseigner.

Si la colonie n'est plus active, notez 0 individu dans la base de données avec le code atlas 99.

Coordination régionale : François Louiton - francois1981@hotmail.com - 06.74.73.83.87

Exemple de pointage de chaque cavité avec son occupation et son bilan (© Samuel Maas) :

« Bilan comptage : sur les 83 cavités présentes, 34 occupées par hirondelle de rivage, 1 par mésange charbonnière et 1 par guêpier d'Europe, donc 47 inoccupés »



| Dpt | Entité | Commune |
|----------|--------|---------------------|
| 25 | LOUE | Arc-et-Senans |
| 25 | DOUBS | Osselle (gravière) |
| 39 | DOUBS | Evans |
| | | Crissey |
| | | Choisey |
| | | Gevry |
| | | Molay |
| | | Champdivers |
| | | Longwy-sur-le-Doubs |
| | | Petit-Noir |
| | | Annoire |
| 70/25/39 | OGNON | Sauvagny |
| | | Moncley |
| | | Dammartin-Marpain |
| | | Pesmes |
| | | Mutigney |
| | | |
| | | |